



58 Elizabeth II
A.D. 2009
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 40th Parliament

2^e session, 40^e législature

N^o 75

Tuesday, December 1, 2009

Le mardi 1^{er} décembre 2009

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk	Di Nino
Angus	Downe
Brazeau	Dyck
Brown	Eaton
Callbeck	Eggleton
Campbell	Fairbairn
Carignan	Finley
Carstairs	Fortin-Duplessis
Champagne	Fox
Charette-Poulin	Fraser
Cochrane	Frum
Comeau	Furey
Cools	Gerstein
Cordy	Grafstein
Cowan	Greene
Dallaire	Harb
Dawson	Hervieux-Payette
Day	Housakos

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Andreychuk	Di Nino
Angus	Downe
Brazeau	Dyck
Brown	Eaton
Callbeck	Eggleton
Campbell	Fairbairn
Carignan	Finley
Carstairs	Fortin-Duplessis
Champagne	Fox
Charette-Poulin	Fraser
Cochrane	Frum
Comeau	Furey
Cools	Gerstein
Cordy	Grafstein
Cowan	Greene
Dallaire	Harb
Dawson	Hervieux-Payette
Day	Housakos

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Hubley	Mitchell	Robichaud
Jaffer	Mockler	Rompkey
Joyal	Munson	Segal
Keon	Murray	Seidman
Kinsella	Nancy Ruth	Sibbeston
Lang	Neufeld	Smith
Lapointe	Nolin	St. Germain
LeBreton	Ogilvie	Stewart Olsen
Losier-Cool	Oliver	Stollery
Lovelace Nicholas	Patterson	Stratton
MacDonald	Pépin	Tardif
Mahovlich	Peterson	Tkachuk
Manning	Plett	Wallace
Massicotte	Poy	Wallin
McCoy	Raine	Watt
Mercer	Ringuette	Zimmer
Merchant	Rivard	
Milne	Rivest	

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Hubley	Mitchell	Robichaud
Jaffer	Mockler	Rompkey
Joyal	Munson	Segal
Keon	Murray	Seidman
Kinsella	Nancy Ruth	Sibbeston
Lang	Neufeld	Smith
Lapointe	Nolin	St. Germain
LeBreton	Ogilvie	Stewart Olsen
Losier-Cool	Oliver	Stollery
Lovelace Nicholas	Patterson	Stratton
MacDonald	Pépin	Tardif
Mahovlich	Peterson	Tkachuk
Manning	Plett	Wallace
Massicotte	Poy	Wallin
McCoy	Raine	Watt
Mercer	Ringuette	Zimmer
Merchant	Rivard	
Milne	Rivest	

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**Introduction and First Reading of Government Bills**

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-27, An Act to promote the efficiency and adaptability of the Canadian economy by regulating certain activities that discourage reliance on electronic means of carrying out commercial activities, and to amend the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act, the Competition Act, the Personal Information Protection and Electronic Documents Act and the Telecommunications Act, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Mockler, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****Bills**

Orders No. 1 to 6 were called and postponed until the next sitting.

Inquiries

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Comeau, calling the attention of the Senate to *Canada's Economic Action Plan — A Third Report to Canadians*, tabled in the House of Commons on September 28, 2009, by the Minister of Transport, Infrastructure and Communities, the Honourable John Baird, P.C., M.P., and in the Senate on September 29, 2009.

After debate,

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**Introduction et première lecture de projets de loi émanant du gouvernement**

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-27, Loi visant à promouvoir l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l'exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur les télécommunications, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Mockler, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****Projets de loi**

Les articles n^{os} 1 à 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Interpellations

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Comeau, attirant l'attention du Sénat sur *Le plan d'action économique du Canada—Troisième rapport aux Canadiens*, déposé à la Chambre des communes le 28 septembre 2009 par le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable John Baird, C.P., député, et au Sénat le 29 septembre 2009.

Après débat,

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

OTHER BUSINESS

Senate Public Bills

Orders No. 1 to 5 were called and postponed until the next sitting.

o o o

The Order was called to resume debate on the motion of the Honourable Senator Ringuette, seconded by the Honourable Senator Pépin, for the second reading of Bill S-241, An Act to amend the Office of the Superintendent of Financial Institutions Act (credit and debit cards).

SPEAKER'S RULING

On November 17, Senator Oliver rose on a point of order challenging proceedings on Bill S-241, An Act to amend the Office of the Superintendent of Financial Institutions Act (credit and debit cards). He argued that the bill should be accompanied by a Royal Recommendation and should therefore not have originated in the Senate.

Senator Oliver's contention was that Bill S-241 would add an additional purpose to the *Office of the Superintendent of Financial Institutions Act*, creating a new oversight body and inevitably requiring additional resources and staff. He stated that such an expansion of purpose would have to be accompanied by a Royal Recommendation. Senator Oliver referred to a number of rulings from the other place, and his concerns were supported by Senator Comeau.

Senators Fraser and Tardif questioned this position. Senator Fraser noted the importance of relying on Senate precedents, suggesting that they have established that merely ancillary expenses do not prevent a bill from originating in this house. Senator Tardif, in turn, noted the importance of only addressing what is required or authorized by the specific bill under consideration. She also referred to various rulings given in the Senate.

Senators Banks and Cools also questioned whether there was a valid point of order. Senator Banks did not see how Bill S-241 mandates the creation of any new body. Instead, the new purpose would be assigned to an existing entity. Senator Cools then explained that the bill does not appropriate monies or impose taxation. As such, she did not accept that it violates the limits on bills originating in the Senate. She later identified relevant provisions of the Constitution and citations from Beauchesne.

For her part, the sponsor of the bill, Senator Ringuette, clarified that Bill S-241 would not create any new body. Instead, the additional purpose is to be assigned to an existing agency, the Office of the Superintendent of Financial Institutions. In her defence of the bill she also referred to a past ruling given in the Senate and to Erskine May.

I wish to thank all honourable senators for their assistance with this point of order. The fundamental issue in this case has to do with the financial prerogative of the Crown. As noted at page 831 of the second edition of *House of Commons Procedure and Practice*, this means that "Under the Canadian system of government, the Crown alone initiates all public expenditure and Parliament may only authorize spending which has been

AUTRES AFFAIRES

Projets de loi d'intérêt public du Sénat

Les articles n^{os} 1 à 5 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ringuette, appuyée par l'honorable sénateur Pépin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-241, Loi modifiant la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières (cartes de crédit et de débit).

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le 17 novembre, le sénateur Oliver a invoqué le Règlement relativement au projet de loi S-241, Loi modifiant la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières (cartes de crédit et de débit), soutenant que ce projet de loi devrait être accompagné d'une recommandation royale et qu'il n'aurait pas dû émaner du Sénat.

Selon le sénateur Oliver, le projet de loi S-241 ajoute un objet supplémentaire à la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières* en créant un nouvel organisme de surveillance, ce qui exigera inévitablement du personnel et des ressources supplémentaires. Il a déclaré qu'une recommandation royale est nécessaire si l'on veut élargir ainsi l'objet de la Loi. Le sénateur Oliver a parlé de diverses décisions de l'autre endroit, ses préoccupations étant partagées par le sénateur Comeau.

Les sénateurs Fraser et Tardif ont remis ce point de vue en question. Le sénateur Fraser a souligné l'importance de se baser sur les précédents au Sénat, faisant valoir qu'ils ont établi que des projets de loi qui n'impliquent que des coûts secondaires entrant dans le cadre de la loi existante peuvent émaner du Sénat. Le sénateur Tardif a ensuite rappelé qu'il importait de s'en tenir uniquement à ce qui est exigé ou autorisé par le projet de loi à l'étude. Elle a aussi renvoyé à diverses décisions rendues au Sénat.

Les sénateurs Banks et Cools se sont également demandé si le rappel au Règlement était justifié. Le sénateur Banks ne voyait pas en quoi le projet de loi S-241 crée un nouvel organisme, car la nouvelle fonction serait confiée à un organisme existant. Le sénateur Cools a ensuite expliqué que le projet de loi ne porte pas d'affectation de crédits et n'impose pas de taxe ou d'impôt. C'est pourquoi elle n'était pas d'accord pour dire qu'il outrepassait les limites des projets de loi émanant du Sénat. Elle a ensuite cité des dispositions pertinentes de la Constitution et du Beauchesne.

Pour sa part, le sénateur Ringuette, qui parraine le projet de loi, a précisé que le projet de loi S-241 ne créerait aucun nouvel organisme et qu'un organisme existant, le Bureau du surintendant des institutions financières, serait chargé de la nouvelle fonction. Se portant à la défense du projet de loi, elle a aussi renvoyé à une décision rendue au Sénat et à Erskine May.

Je remercie tous les honorables sénateurs qui ont participé au débat sur ce rappel au Règlement. Cette affaire a trait fondamentalement à la prérogative financière de la Couronne. Comme nous pouvons le lire à la page 831 de la deuxième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* : « Dans le régime canadien, seule la Couronne peut engager des dépenses publiques et le Parlement peut seulement autoriser les

recommended by the Governor General.” This principle is reflected in Senate rule 81, which states that “The Senate shall not proceed upon a bill appropriating public money that has not within the knowledge of the Senate been recommended by the Queen’s representative.” The rule itself embodies some of the provisions contained in sections 53 and 54 of the *Constitution Act, 1867*.

The existing *Office of the Superintendent of Financial Institutions Act* has as its purpose “to ensure that financial institutions and pension plans are regulated ... so as to contribute to public confidence in the Canadian financial system.” Bill S-241 would add an additional purpose, relating to the use of credit and debit cards. This can be seen as directly relating to the act’s existing purpose, since credit and debit cards are essential, indeed integral, parts of a modern financial system and the operations of financial institutions.

Bill S-241 does not contain provisions appropriating any part of the public revenue. The Superintendent of Financial Institutions already exists, supported by an office. The office is funded both by a standing appropriation and by assessments on regulated bodies. It is to this office that the new purpose would relate. It is the superintendent who would be mandated to consult with other already existing bodies.

To be clear, Bill S-241 does not mandate new hiring or other expenditures. Although the changes it proposes may impose some administrative adjustments, arguments did not establish how the new responsibility would automatically incur new public expenditures, as opposed to being accommodated within existing funding, or how any expenditures would be “new and distinct.” The purpose to be added by Bill S-241 fits within the existing general roles and functions of the Office of the Superintendent of Financial Institutions. In light of the available information, the ruling is, therefore, that the point of order has not been established, and debate on the motion for second reading can continue.

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 7 to 19 were called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Pépin, for the second reading of Bill S-230, An Act to amend the Bank of Canada Act (credit rating agency).

After debate,

The Honourable Senator Greene moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

dépenses recommandées par le gouverneur général ». Ce principe se reflète dans l’article 81 du *Règlement du Sénat* qui stipule que « [l]e Sénat ne doit pas procéder à l’étude d’un projet de loi comportant l’affectation de fonds publics, sauf si, à la connaissance du Sénat, le représentant de la Reine a recommandé cette affectation ». Cet article comprend certaines des mesures prévues dans les articles 53 et 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

L’actuelle *Loi sur le Bureau du Surintendant des institutions financières* a pour objet d’« assujettir les institutions financières et les régimes de pension au contrôle réglementaire ... en vue d’accroître la confiance du public envers le système financier canadien ». Le projet de loi S-241 ajouterait à la Loi un objet supplémentaire concernant l’utilisation des cartes de débit et de crédit. On peut considérer que cet objet se rattache directement à l’objet actuel de la Loi, étant donné que les cartes de crédit et de débit constituent des éléments essentiels, voire des parties intégrantes, d’un système financier moderne et des opérations des institutions financières.

Le projet de loi S-241 ne renferme pas de dispositions portant affectation de fonds publics. Le surintendant des institutions financières est un poste qui existe déjà et qui est soutenu par un bureau, lequel est financé par des crédits permanents et des cotisations prélevées auprès d’organismes réglementés. C’est à ce bureau que reviendrait cette nouvelle fonction. C’est le surintendant qui serait chargé de consulter d’autres organismes déjà existants.

Pour dire les choses clairement, le projet de loi S-241 ne prévoit pas de nouvelles embauches ni d’autres dépenses. Même si les changements qu’il propose peuvent exiger des rajustements sur le plan administratif, les arguments avancés n’ont pas permis de déterminer en quoi cette nouvelle responsabilité entraînerait automatiquement de nouvelles dépenses de fonds publics, au lieu de l’utilisation de fonds existants, ni en quoi ces dépenses seraient « nouvelles et distinctes ». L’objet qui sera ajouté par le projet de loi S-241 cadre avec les rôles généraux et les fonctions actuelles du Bureau du surintendant des institutions financières. À la lumière de l’information disponible, ce rappel au Règlement n’est pas fondé, et le débat sur la motion de deuxième lecture peut se poursuivre.

L’honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l’honorable sénateur Di Nino, que le débat sur la motion soit ajourné à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 7 à 19 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Grafstein, appuyée par l’honorable sénateur Pépin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-230, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada (agence de notation).

Après débat,

L’honorable sénateur Greene propose, appuyé par l’honorable sénateur Cochrane, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Pépin, for the second reading of Bill S-201, An Act to amend the Library and Archives of Canada Act (National Portrait Gallery).

After debate,
The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was negatived on the following vote:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Pépin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-201, Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada (Musée national du portrait).

Après débat,
L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

YEAS—POUR

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Andreychuk	Eaton	Lang	Ogilvie	St. Germain
Angus	Finley	LeBreton	Oliver	Stewart Olsen
Brazeau	Fortin-Duplessis	MacDonald	Patterson	Stratton
Brown	Frum	Manning	Plett	Tkachuk
Carignan	Gerstein	Mockler	Raine	Wallace
Cochrane	Greene	Nancy Ruth	Rivard	Wallin—38
Comeau	Housakos	Neufeld	Segal	
Di Nino	Keon	Nolin	Seidman	

NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Callbeck	Dyck	Hubley	Merchant	Ringuette
Campbell	Eggleton	Jaffer	Milne	Robichaud
Carstairs	Fairbairn	Joyal	Mitchell	Rompkey
Cordy	Fox	Losier-Cool	Munson	Smith
Cowan	Fraser	Lovelace Nicholas	Murray	Stollery
Dallaire	Furey	Mahovlich	Pépin	Tardif
Dawson	Grafstein	Massicotte	Peterson	Watt
Day	Harb	McCoy	Poulin	Zimmer—44
Downe	Hervieux-Payette	Mercer	Poy	

ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Nil/Aucun

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Pépin, for the second reading of Bill S-201, An Act to amend the Library and Archives of Canada Act (National Portrait Gallery).

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C., that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology

The question being put on the motion, it was adopted.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Pépin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-201, Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada (Musée national du portrait).

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Joyal, C.P., que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Brown, for the second reading of Bill S-225, An Act to amend the Citizenship Act (oath of citizenship).

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 23 was called and postponed until the next sitting.

Commons Public Bills

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Reports of Committees

Consideration of the thirteenth report of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources (*budget—study on the energy sector—power to hire staff and to travel*), presented in the Senate on November 26, 2009.

The Honourable Senator Mitchell moved, seconded by the Honourable Senator Mahovlich, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Consideration of the eleventh report of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology (*budget—release of additional funds (study on current social issues pertaining to Canada's largest cities)*), presented in the Senate on November 26, 2009.

The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Smith, P.C., that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 3 was called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion by the Honourable Senator Oliver, seconded by the Honourable Senator Brown, for the adoption of the second report of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament (*amendments to the Rules of the Senate—reinstatement of bills from the previous session of the same Parliament*), presented in the Senate on March 11, 2009.

After debate,

The Honourable Senator Wallace moved, seconded by the Honourable Senator Rivard, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 5 was called and postponed until the next sitting.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Brown, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-225, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (serment de citoyenneté).

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n° 23 est appelé et différé à la prochaine séance.

Projets de loi d'intérêt public des Communes

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Rapports de comités

Étude du treizième rapport du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (*budget—étude sur le secteur de l'énergie—autorisation d'embaucher du personnel et de se déplacer*), présenté au Sénat le 26 novembre 2009.

L'honorable sénateur Mitchell propose, appuyé par l'honorable sénateur Mahovlich, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Étude du onzième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (*budget—déblocage additionnel de fonds (étude sur les questions d'actualité des grandes villes canadiennes)*), présenté au Sénat le 26 novembre 2009.

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, C.P., que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n° 3 est appelé et différé à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Oliver, appuyée par l'honorable sénateur Brown, tendant à l'adoption du deuxième rapport du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (*modifications au Règlement du Sénat—rétablissement des projets de loi de la session précédente d'une même législature*), présenté au Sénat le 11 mars 2009.

Après débat,

L'honorable sénateur Wallace propose, appuyé par l'honorable sénateur Rivard, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n° 5 est appelé et différé à la prochaine séance.

Other

Orders No. 10 (inquiry), 13, 67, 51, 25 and 8 (motions) were called and postponed until the next sitting.

○ ○ ○

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Day:

That,

- (a) Canada supports the democratic aspirations of the people of Iran;
- (b) Canada condemns the use of violence and force by Iranian authorities against their own people to suppress pro-democracy demonstrations following the Iranian presidential elections of June 12, 2009;
- (c) Canada condemns the use of torture by Iranian authorities;
- (d) Canada calls for the immediate release of all political prisoners held in Iran;
- (e) Canada calls on Iran to fully respect all of its human rights obligations, both in law and in practice;
- (f) Canada condemns Iran's complete disregard for legally binding UN Security Council Resolutions 1696, 1737, 1747, and 1803 and International Atomic Energy Agency requirements;
- (g) Canada affirms its opposition to nuclear proliferation and condemns any pursuit by Iran of nuclear weapons capability;
- (h) Canada recommends to international organizations of which it is a member that a new set of targeted sanctions be implemented against Iran, in concert with allies, unless Iran comes into compliance with its human rights and nuclear obligations in law and in practice.

After debate,

In amendment, the Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that the motion be amended by adding a new recommendation:

- (i) Canada condemns the use of discrimination, both religious and ethnic, as a means of suppressing the population of Iran.

After debate,

The Honourable Senator Tardif, for the Honourable Senator Jaffer, moved, seconded by the Honourable Senator Munson, that further debate on the motion in amendment be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

○ ○ ○

Autres

Les articles n^{os} 10 (interpellation), 13, 67, 51, 25 et 8 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

○ ○ ○

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Day,

Que,

- a) le Canada soutient les aspirations démocratiques du peuple iranien;
- b) le Canada condamne le recours à la violence et la force par les autorités iraniennes contre leurs propres citoyens pour réprimer les manifestations pro démocratiques suivant les élections présidentielles iraniennes du 12 juin 2009;
- c) le Canada condamne l'utilisation de la torture par les autorités iraniennes;
- d) le Canada demande la libération immédiate de tous les prisonniers politiques détenus en Iran;
- e) le Canada exhorte l'Iran à respecter pleinement toutes ses obligations envers les droits de la personne, à la fois sur le plan juridique et sur le plan pratique;
- f) le Canada condamne le non-respect par l'Iran des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU 1696, 1737, 1747 et 1803 ayant force de loi et des exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique;
- g) le Canada affirme son opposition à la prolifération nucléaire et condamne toute tentative de l'Iran de se doter d'une capacité nucléaire militaire;
- h) le Canada recommande aux organisations internationales dont il fait partie qu'en concert avec les alliés, une nouvelle ronde de sanctions ciblées contre l'Iran soit mise sur pied, à moins que l'Iran ne soit en conformité avec ses obligations en matière de droits de la personne et en matière nucléaire, à la fois sur le plan juridique et sur le plan pratique.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que la motion soit modifiée en y ajoutant la nouvelle recommandation suivante :

- i) le Canada condamne l'usage de la discrimination, tant religieuse qu'ethnique, comme moyen de réprimer la population de l'Iran.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif, au nom de l'honorable sénateur Jaffer, propose, appuyée par l'honorable sénateur Munson, que la suite du débat sur la motion d'amendement soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

○ ○ ○

Orders No. 21 (inquiry), 42, 93, 94, 9, 7 (motions), 1, 27 (inquiries), 58, 73 (motions) and 2 (inquiry) were called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Joyal, P.C., seconded by the Honourable Senator Grafstein:

That,

Whereas works of art and historical objects, including silver baskets offered as wedding gifts to the Duke of York (who later became King George V), as well as a porcelain set decorated with war scenes by the Canadian Maritime artist Alice Hagen, kept at the Governor General's residence at Rideau Hall but shelved during the last few years, have recently been sold online through the Department of Public Works;

Whereas there does not seem to be any adequate policy regarding the status and management of works of art and historic objects previously at Rideau Hall;

Whereas there is an urgent need to prevent the scattering of other such items without any regard to their historical character or the protection of Canadian heritage,

It is moved that this chamber:

- deplore that decorative items related to Canada's history, and in the past to Rideau Hall, were sold publicly without any regard to their special importance to Canadian heritage;
- express its surprise that no heritage management policy at Rideau Hall prevents such scatterings;
- demand that the contents of rooms reserved for official functions at Rideau Hall be subsequently managed by an authority at arm's length from the building's occupants in order to preserve their historical character;
- that the National Capital Commission carefully manage the art and artifacts previously in use at Rideau Hall; and
- that surplus moveable art or decorative works of art be offered first to the Canadian Museum of Civilization, Library and Archives Canada or Canadian museums recognized for their role and mandate in preserving and promoting our country's historical heritage.

After debate,

The Honourable Senator Comeau, for the Honourable Senator Andreychuk, moved, seconded by the Honourable Senator Keon, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Les articles n^{os} 21 (interpellation), 42, 93, 94, 9, 7 (motions), 1, 27 (interpellations), 58, 73 (motions) et 2 (interpellation) sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Joyal, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Grafstein,

Que,

Attendu que des objets d'art et artefacts historiques, dont des pièces d'orfèvrerie offertes lors du mariage du duc de York (plus tard le roi George V) et un service de porcelaine décoré de scènes de guerre par l'artiste canadienne des Maritimes Alice Hagen, autrefois en usage à Rideau Hall, résidence du Gouverneur général du Canada, mais entreposés depuis quelques années, ont été vendus récemment en ligne par les soins du ministère des Travaux publics;

Attendu qu'il ne semble pas y avoir de politique adéquate qui gère le statut des œuvres et objets qui ont été en usage à Rideau Hall;

Attendu qu'il est urgent de prévenir que d'autres objets soient ainsi dispersés sans égard à leur caractère historique et à l'enrichissement du patrimoine du Canada,

Il est proposé que cette chambre :

- déplore que des objets décoratifs reliés à l'histoire du Canada et autrefois à Rideau Hall aient été vendus dans le public sans égard à leur importance particulière comme partie du patrimoine canadien;
- s'étonne qu'aucune politique de gestion du patrimoine en vigueur à Rideau Hall ne prévienne de telles dispersions;
- demande que le contenu des salons et pièces réservés aux fonctions officielles à Rideau Hall soit dorénavant géré par une autorité indépendante des occupants de la résidence afin d'en préserver le caractère historique;
- que les autorités de la Commission de la capitale nationale soient vigilantes dans la gestion des objets d'art et artefacts qui ont été en usage à Rideau Hall;
- que, dans l'éventualité où des objets mobiliers ou œuvres d'art décoratif soient déclarés excédentaires, ils soient d'abord offerts au Musée canadien des civilisations, à Bibliothèque et Archives Canada, ou encore à des musées canadiens reconnus pour leur rôle et leur mission dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique de notre pays.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau, au nom de l'honorable sénateur Andreychuk, propose, appuyé par l'honorable sénateur Keon, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INQUIRIES

The Honourable Senator Segal called the attention of the Senate to the seriousness of the problem posed by contraband tobacco in Canada, including the grave ramifications of the illegal sale of these products to young people, the detrimental effects on legitimate small businesses and the threat on the livelihoods of hardworking convenience store owners, and the ability of law enforcement agencies to combat those who are responsible for this illegal trade throughout Canada.

After debate,

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Frum, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Reports of the National Arts Centre for the fiscal year ended August 31, 2009, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/40-881.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Keon:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 4:59 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The Honourable Senator Rompkey, P.C., replaced the Honourable Senator Munson (*November 30, 2009*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Banks (*November 30, 2009*).

Standing Senate Committee on National Security and Defence

The Honourable Senator Downe replaced the Honourable Senator Banks (*November 30, 2009*).

The Honourable Senator Wallin replaced the Honourable Senator Lang (*November 27, 2009*).

INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Segal attire l'attention du Sénat sur la gravité du problème que pose la contrebande du tabac au Canada, notamment les conséquences sérieuses de la vente illicite des produits du tabac pour les jeunes, les effets préjudiciables sur les petites entreprises légitimes et la menace pour le gagne-pain des laborieux propriétaires de dépanneurs, ainsi que la capacité de l'État de lutter contre les responsables de ce commerce illégal au pays.

Après débat,

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Frum, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapports du Centre national des Arts pour l'exercice terminé le 31 août 2009, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 2/40-881.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Keon,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 16 h 59 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 30 novembre 2009*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénateur Banks (*le 30 novembre 2009*).

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

L'honorable sénateur Downe a remplacé l'honorable sénateur Banks (*le 30 novembre 2009*).

L'honorable sénateur Wallin a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 27 novembre 2009*).